

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIER DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME Nature en Ville (LP NAVil)



Formation diplômante

Niveau 6 - Bac +3/+4 - RNCP 40343

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



La formation a lieu sur trois sites complémentaires :

- Université Lumière Lyon 2 - Département de géographie et aménagement UFR Temps et territoires
5 Avenue Pierre Mendès France, 69500 Bron
- AGROTEC Vienne-Seyssuel (38) - Vieux chemin, Montée de Bon Accueil, 38200 Vienne
- CFPH de Lyon-Ecully - 13 avenue de Verdun 69130 Ecully



Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : 5 200 € à 9 300 € (Montants maximaux annuels)

Aucun coût de formation pour l'apprenti

EPI (équipements de protection individuelle) NON pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, veste, pantalon...) à fournir par l'employeur pour toutes visites et TP.

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).



durée du contrat 1 an (septembre à septembre, 35 semaines y compris les congés)

Projet tuteuré : septembre à mai sur 17 semaines (32h/semaine en moyenne) – au total 585 heures

Objectifs de la formation

- Produire un diagnostic du potentiel de la nature en ville en fonction du contexte territorial et réglementaire, à différentes échelles.
- Mettre en œuvre des solutions d'aménagement écologiques et durables (en particulier gestion différenciée et intégrée, trames écologiques en ville, projets d'agriculture urbaine ou de phytoremédiation des sols).
- Conseiller / animer pour prendre en compte la santé et le bien-être dans l'aménagement et la planification.
- Prendre en compte et faciliter la participation des usagers.
- Assurer le suivi sur le terrain des actions de protection des milieux.
- Conseiller et faire de la médiation dans les démarches de protection, de valorisation, de gestion de la nature en ville auprès des acteurs du territoire.

Public - Prérequis

La formation par apprentissage s'adresse à un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH, d'autres cas sur <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>).

Niveau(x) de recrutement :

BAC+2

Formation(s) requise(s) :

Titulaire d'un BTS (AP, GPN)

Titulaire d'une L2 en priorité en Géographie et Aménagement

Titulaire d'un DUT Carrières sociales option Gestion urbaine

Plus d'infos sur notre site internet.

Processus d'admission

1. Préinscription sur le site internet de l'université <http://ecandidat.univ-lyon2.fr/>
2. Entretien sur dossier

■ Contenu de la formation

- UE 1.1 – Mise à niveau savoirs et techniques
- UE 1.2- Connaissances pour la compréhension et la gestion des milieux naturels urbains et périurbains
- UE 1.3- Connaissances sur le fonctionnement et les contraintes de la nature en ville
- UE 1.4 – Outils et techniques d'inventaire, de diagnostic et d'aménagement
- UE 1.5 – Gérer la nature en ville et aménager avec elle
- UE 2.1 – Projet tuteuré
- UE 2.2 – Projet professionnel

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)

■ Modalités d'adaptation du parcours

Possibilité de faire un BAC Pro en 2 ans si vous avez déjà un CAP ou si vous venez d'une classe de 2nd générale, technologique ou professionnelle

■ Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Les + de la formation

- Une filière axée sur les défis de la ville de demain.
- Des métiers en lien avec les problématiques du réchauffement climatique.
- Une formation en lien étroit avec les professionnels du secteur.
- Un secteur professionnel en devenir.

Métiers préparés

- Assistant d'études et conseils en aménagement écologique
- Technicien «nature en ville» en collectivité territoriale
- Assistant chargé d'études ou de projets biodiversité
- Eco-conseiller dans les organismes parapublics
- Médiateur à l'environnement

Poursuite d'études

Possibilité d'accès aux formations de niveau 7 (BAC +5) : Master, Écoles d'ingénieurs, et autres formations courtes diplômantes (CS) En partenariat avec l'IRIIG, le CFPH vous propose :

- Master of Science Paysage, Environnement & Innovation (MPEI)

Autres licences en 1 an :

- Licence Pro MCTAP
- Licence Pro EPAP

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

